

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

États financiers

31 décembre 2023

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

États financiers
31 décembre 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **ENFANTS TRANSGENRES CANADA** (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de s'assurer de l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons, à l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

600-50, boulevard Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

300-20865, chemin de la Côte Nord
Boisbriand (Québec) J7E 4H5

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

4080-5005, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

508-3080, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

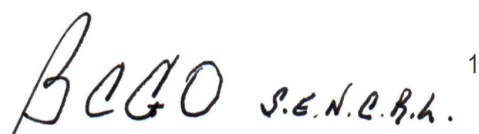
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads 'BCGO S.E.N.C.R.L.' followed by a superscript '1'.

Brossard
Le 23 avril 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129353

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Résultats

Exercice clos le 31 décembre

2023

2022

PRODUITS

Dons	59 146 \$	62 113 \$
Contributions gouvernementales (note 3)	95 425	53 679
Services	-	777
	154 571	116 569

CHARGES

Salaires et charges sociales	99 792	-
Sous-contractants	1 533	50 931
Services aux membres	10 367	8 670
Frais de publication et production	585	-
Loyer	22 704	22 128
Réunions et déplacements	1 593	54
Télécommunications	857	918
Frais de bureau	3 842	3 074
Honoraires professionnels	13 958	13 292
Frais bancaires	2 406	113
Amortissement des immobilisations corporelles	3 457	4 585
	161 094	103 765

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

(6 523) \$ 12 804 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre

2023

2022

SOLDE AU DÉBUT	125 825 \$	113 021 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 523)	12 804
SOLDE À LA FIN	119 302 \$	125 825 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Situation financière
Au 31 décembre

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	135 697 \$	133 674 \$
Débiteurs (note 4)	17 990	16 259
Frais payés d'avance	7 454	6 830
	161 141	156 763
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	11 369	14 826
	172 510 \$	171 589 \$

PASSIF

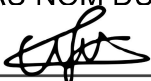
PASSIF À COURT TERME

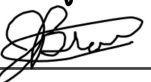
Créditeurs (note 6)	30 355 \$	45 764 \$
Produits reportés (note 7)	22 853	-
	53 208	45 764

ACTIF NET

NON AFFECTÉ	119 302	125 825
	172 510 \$	171 589 \$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

2023

2022

FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 523) \$	12 804 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles	3 457	4 585
	(3 066)	17 389
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	5 089	42 101
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	2 023	59 490
ENCAISSE AU DÉBUT	133 674	74 184
ENCAISSE À LA FIN	135 697 \$	133 674 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2023

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôt. L'objectif de l'organisme est d'éduquer la population sur les enjeux que vivent les jeunes trans, non-binaires et créatifs dans le genre.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes jugées particulièrement importantes pour l'organisme sont décrites ci-dessous.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction pose des hypothèses et établisse des estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, y compris les instruments financiers suivants, acquis ou pris en charge dans une opération entre apparentés : les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt cotés sur un marché actif ou dont les données d'entrée pour la détermination de la juste valeur sont observables, et les dérivés. Cependant, les instruments financiers résultant d'opérations entre apparentés réalisées dans le cours normal des activités, ou dans certaines circonstances, résultant d'opérations réalisées hors du cours normal des activités, sont évaluées à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue. Les instruments financiers, autres que ceux mentionnés ci-dessus, résultant d'opérations entre apparentés réalisées hors du cours normal des activités, sont habituellement évalués au coût, le coût dépendra du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés réalisée hors du cours normal des activités et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie futurs non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés autonomes, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des contributions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et des salaires et vacances courus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de perte de valeur des actifs financiers évalués au coût après amortissement. Lorsqu'il existe des indications de perte de valeur, l'actif financier est déprécié au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux du marché courant si on conserve l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette estimative de l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette des garanties connexes.

Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Lorsque la moins-value comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur, cette reprise de valeur est également comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument financier. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument financier selon la méthode de l'amortissement linéaire.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2023

3. CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal	45 662 \$	47 053 \$
Gouvernement du Canada - Ministère du Patrimoine canadien	48 723	-
Gouvernement du Canada - Ministre des femmes et de l'égalité des genres	-	3 826
Autres	1 040	2 800
	95 425 \$	53 679 \$

4. DÉBITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Contributions gouvernementales	8 897 \$	10 844 \$
Taxes à la consommation	6 043	5 415
Autres	3 050	-
	17 990 \$	16 259 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>	<u>2023</u>	<u>2023</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique	11 514 \$	8 073 \$	3 441 \$
Mobilier de bureau	17 859	9 931	7 928
	29 373 \$	18 004 \$	11 369 \$

	<u>2022</u>	<u>2022</u>	<u>2022</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement informatique	11 514 \$	6 598 \$	4 916 \$
Mobilier de bureau	17 859	7 949	9 910
	29 373 \$	14 547 \$	14 826 \$

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2023

6. CRÉDITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fournisseurs et frais courus	9 000 \$	45 764 \$
Salaires et vacances courus	7 426	-
Sommes à remettre à l'État	13 929	-
	<u>30 355 \$</u>	<u>45 764 \$</u>

7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent les montants reçus pour des activités qui auront lieu lors d'exercices subséquents.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début	- \$	1 896 \$
Moins : montants constatés à titre de produits (note 3)	(95 425)	(53 679)
Plus : montants reçus au cours de l'exercice	118 278	51 783
Solde à la fin	<u>22 853 \$</u>	<u>- \$</u>

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements de l'organisme en vertu d'un bail échéant au cours du prochain exercice totalisent 3 556 \$.

Subséquemment à la fin d'exercice, l'organisme a renouvelé ce bail pour la période du 1er mars 2024 au 28 février 2025 pour un loyer mensuel de 1 785 \$.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2023

9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Débiteurs	(1 731) \$	28 532 \$
Frais payés d'avance	(624)	709
Créditeurs	(15 409)	14 756
Produits reportés	22 853	(1 896)
	5 089 \$	42 101 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'organisme encourt une perte lorsque l'autre partie à un instrument financier manque à ses obligations. L'organisme est exposé au risque de crédit principalement en ce qui concerne les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation. La totalité des contributions est à recevoir d'une (deux en 2022) institution gouvernementale.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de l'organisme à ce risque correspond aux créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État.